Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 78 (2016)

Heft: 2

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SH

Priorité à la circulation routière

Deux représentants de la Police cantonale de la circulation ont assisté à l'assemblée générale de la section schaffhousoise pour répondre à des questions techniques concernant le trafic routier agricole.

Roman Engeler



Discussions animées et techniques sur la circulation routière à Schaffhouse. Photo: Roman Engeler

«La police – ton ami et ton aide ou plutôt un collecteur d'amendes procédurier? » Cette question un peu provocatrice a fait l'objet d'un débat intéressant que le président Bruno Gnädinger a animé après avoir clos la partie statutaire de l'assemblée. Guido Gahlinger, spécialiste des véhicules agricoles à la police routière schaffhousoise, et son chef, Martin Tanner, ont répondu à des questions actuelles et pertinentes relatives au trafic routier agricole. Ils ont ainsi évoqué la sécurité de l'acheminement du raisin et clarifié la situation juridique d'un jeune conducteur titulaire d'un « permis G40 » sur les routes en Allemagne voisine (âge minimum: 16 ans). Toujours à propos de la conduite, les prescriptions concernant le camionnage de betteraves sucrières en Suisse et le transport professionnel de marchandises avec un van (interdit tant que celui-ci est immatriculé comme van et non comme remorque affectée au transport de choses) ont suscité un grand intérêt. L'utilisation de caméras à la place des rétroviseurs obligatoires sur les outils portés avant n'est pas encore réglée et de ce fait interdite.

«Je fais en sorte que la sécurité routière soit la meilleure possible, a répondu Martin Tanner à la question initiale. C'est mon but, c'est mon travail et celui de la police, même si c'est parfois inconfortable. »

Assemblée expéditive

L'assemblée elle-même s'est déroulée dans un temps record. Avec ses presque 500 membres, la section regroupe la quasi-totalité des agricultures de Schaffhouse. Les comptes annuels se sont soldés par un bénéfice de 1800 francs. L'augmentation de 10 francs de la cotisation s'élevant ainsi à 80 francs a été acceptée sans opposition. Au comité, Bruno Gnädinger (président), Stefan Sauter (vice-président), Christian Meyer (secrétaire), Robert Roth (caissier), Hanspeter Neukomm et Martin Müller (gérant) ont été reconduits dans leurs fonctions. Désormais, la section organisera des cours de caristes et de sécurité pour tracteurs. Bruno Gnädinger a appelé les agriculteurs à s'unir davantage et rassembler les produits afin de mieux maîtriser les marchés.



SO

Recruter des membres activement

L'association soleuroise pour l'équipement technique de l'agriculture s'est montrée active en termes de recrutement de nouveaux membres et enregistre déjà ses premiers succès.

Roman Engeler

Lors de l'assemblée générale de la section soleuroise de l'association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), le président Paul Müller a donné des informations sur la stratégie mise en œuvre pour attirer des nouveaux membres. Dans une partie du canton, environ 250 ménages paysans ont reçu gratuitement la revue *Technique Agricole* pendant les trois mois d'automne 2015. Ils ont été ensuite contactés par téléphone et informés des avantages d'une adhésion à l'ASETA. Bien que la campagne ne soit pas encore tout à fait terminée, la section a déjà enregistré 14 affiliations, ainsi que cela a été souligné. Cette action devrait être étendue au reste du canton.

Comptes positifs

Les affaires courantes ont été traitées rapidement. Le caissier Christian Murer a présenté les comptes annuels, qui se soldent par un bénéfice de 4000 francs. La cotisation fixée à 85 francs (hausse de 10 francs) a été approuvée sans opposition. Le gérant Beat Ochsenbein a annoncé les principales manifestations de l'année à venir tels les tests obligatoires de pulvérisateurs de grandes cultures qui seront réalisés sur différents sites. Des cours de caristes et de préparation aux examens de permis de tracteur et de cyclomoteur sont à nouveau prévus, de même que le cours de conduite de tracteurs pour femme, quoique annulé en 2015 en raison d'un taux de participation trop faible. En outre, la section participe activement à la « journée de production végétale » du centre de formation de Wallierhof, consacrée au thème « technique d'application ».

Visite

La réunion s'est terminée par la visite de l'exploitation de légumes à Niederbuchsiten, gérée par le président de la section Paul Müller (photo) et son frère Viktor. L'activité s'est centrée sur la culture maraîchère à partir de l'an 2000. Les produits sont actuellement cultivés en plein champ sur 50 ha et en serre sur 1,16 ha. Au cours des dernières années, les capacités de livraison ont été développées de façon conséquente avec l'ajout d'ateliers de transformation et de halles de stockage réfrigérés.



Paul Müller, président de la section soleuroise, présente son exploitation de légumes. Photo: Roman Engeler

VD

Sous le signe des préparatifs pour l'assemblée des délégués 2016

En pleins préparatifs pour organiser l'AD 2016, la section Vaud de l'ASETA recherche également de nouvelles entreprises partenaires.

Catherine Schweizer



Le comité de la section Vaud: de gauche à droite: Steve Bugnon, Virginie Bugnon, gérante, Michel Lugeon, président, Laurent Vernez, Laurent Doudin, Pascal Marendaz, Jean-Luc Mayor et Didier Amez-Droz.

Photo: Catherine Schweizer

Le président Michel Lugeon a souhaité la bienvenue à une centaine de personnes lors de l'assemblée générale de la section vaudoise de l'ASETA dans la salle Jean-Villard Gilles à Daillens.

Préparatifs de l'AD en bonne voie

Dans son rapport annuel, Michel Lugeon a abordé l'actualité. Pendant l'année écoulée, la section Vaud a participé à Swiss Expo, à la journée des grandes cultures à Grange-Verney et à celle des « couverts végétaux » à Aubonne. Le comité a eu gain de cause lors d'une enquête concernant quatre rétrécissements de routes infranchissa-

bles pour les véhicules agricoles. Sur les 167 pulvérisateurs contrôlés sur 14 sites vaudois, seuls 4 n'ont pas passé la rampe. L'effectif de la section, de 1682 membres en 2015, a baissé de 37 en raison de l'arrêt de la profession et en compte maintenant 1645. La maison Blaser a résilié sa collaboration avec la section le 31 décembre 2015, en conséquence de quoi des discussions ont eu lieu avec d'autres entreprises pour créer de nouveaux partenariats. Enfin, le moniteur Olivier Hauser a annoncé que le cours de conduite G40 avait été suivi par 70 participants dans le canton de Vaud, tout en déplorant qu'un nombre croissant de jeunes y rencontrent des difficultés parce qu'ils ne proviennent pas du milieu agricole. En 2016, l'événement majeur de la section est bien entendu l'organisation, déjà bien avancée, de l'AD qui aura lieu les 2 et 3 septembre.

Comptes positifs

Présentés par la gérante Virginie Bugnon, les comptes 2015 ont été bouclés avec un bénéfice de plus de 1238 francs et approuvés à l'unanimité. L'assemblée a accepté le passage du montant de la cotisation de 70 à 85 francs, selon ce qui avait été décidé sur le plan suisse à l'AD 2014. La commission de gestion composée de Jean-Pierre Mouquin, David Schärer et Christophe Demont a été renforcée avec l'élection de Stéphane Roulet de Mauborget, comme membre suppléant. La conférence « Un incendie, un dégât naturel, que couvre l'ECA? » tenue par Blaise Gaillard et Jean-François Dutruy, responsable du service des sinistres de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie, a suscité de nombreuses questions. L'exposé donné par Bertrand Dubois du Service cantonal des automobiles et de la navigation ainsi que Jean-Pierre Despont de la maison Schiffmann traitait des expertises de remorques agricoles, particulièrement axées sur les contrôles de freins. Certaines règles ont été précisées, notamment le taux de freinage qui s'élève à 38 % (3,1 m/s²) pour une remorque à 40 km/h et de 34 % (2,8 m/s²) pour une remorque à 30 km/h. La manifestation s'est terminée par un moment de convivialité autour d'une fondue bourguignonne succulente.



ZG

Focus sur le soc

La contribution de soutien pour l'épandage de lisier à l'aide d'un soc été débattue à la 60° AG de la section zougoise. Lukas Zumsteg a exposé l'histoire du succès de Rapid, qui dure depuis 90 ans.

Roman Engeler

C'est dans une salle comble du restaurant Brandenberg, à Zoug, que le président Philipp Freimann a souhaité la bienvenue à la 60e assemblée générale de la section zougoise de l'ASETA. Dans son rapport, il est revenu sur les événements marquants de l'année passée, en particulier le succès remporté par les cours de chariots élévateurs et de chargeurs télescopiques. Cela a contribué de manière déterminante au résultat positif des comptes annuels. Un bénéfice de 1000 francs a en effet été enregistré malgré que la hausse de la cotisation sur le plan national n'ait pas (encore) été répercutée sur la section. Le président a indiqué que le comité continuera à se mobiliser pour une taxation moins élevée et plus équitable des véhicules remorqués. Il voulait d'abord attendre que toutes les modifications soient apportées dans le cadre du programme d'allégement budgétaire cantonal. La prochaine génération de candidats au permis de catégorie G aura désormais à disposition en plus du livre de théorie une carte VIP qui leur permettra de préparer l'examen sur un portail en ligne. Un autre thème abordé a été l'épandage de lisier à l'aide d'un soc pour lequel le canton envisage de nouvelles contributions. La section zougoise a planifié une démonstration pour attirer l'attention sur les possibilités techniques qu'il offre.

Histoire d'un succès de 90 ans

Lukas Zumsteg a raconté l'histoire vieille maintenant de 90 ans du Rapid, devenu quasiment un synonyme de monoaxe. Le responsable du marketing et de la vente de l'entreprise, dont le siège se trouve aujourd'hui à Killwangen (AG), a précisé que la saga avait commencé en 1926 et s'est poursuivie sans interruption jusqu'à nos jours. Lukas Zumsteg considère que dans son passé mouvementé, l'entreprise a toujours su relever de nouveaux défis, de Jakob Fahrni, l'inventeur de la faucheuse motorisée, en passant par la production de 36 véhicules du type autodésigné « Schweizer Volkswagen », l'unique Rapid « Spécial » avec remorque à prise de force ou l'«incassable » faucheuse de prairies jusqu'à l'actuel monoaxe à entraînement hydrostatique. Rapid est mène le marché en produisant 2000 unités par année sur le total de 4500 monoaxes vendus en Europe. «La raison de ce succès est la qualité », note Lukas Zumsteg qui ajoute en conclusion: « Nous pouvons nous permettre d'avoir des machines de production de valeur uniquement parce qu'elles sont amorties en étant utilisées en fabrication pour des tiers. »



Au nom du comité, les gérant Beat Beschart et président Philipp Freimann ont pris congé d'Albert Dönni et de Hansruedi Iten, réviseurs de comptes depuis de nombreuses années. Photo: Roman Engeler

VS

« Agrovina » comme décor

La section valaisanne de l'ASETA a choisi la 11^e édition d'« Agrovina » à Martigny pour la tenue de son assemblée générale annuelle. Les discussions sur les questions juridiques liées à la circulation routière ont été animées.

Roman Engeler



Une discussion nourrie au stand de l'ASETA à AGROVINA (de gauche à droite) Aldo Rui et Mathieu Vergère, ainsi que Urs Rentsch du service technique de l'ASETA et Jean-Luc Jaton, collaborateur du SPAA. Photo: Roman Engeler

« Agrovina » à Martigny qui est une foire bisannuelle pour la viticulture, l'œnologie et l'arboriculture a passé d'une foire régionale en une exposition nationale pour toute la branche. C'est une des raisons pour lesquelles le comité de l'association valaisanne pour l'équipement technique de l'agriculture a choisi ce lieu pour tenir son assemblée générale. La présence des membres aurait pu être plus importante; cependant les discussions nourries ont même empiété sur le temps nécessaire à l'apéritif de circonstance. La section valaisanne était également présente à la foire avec un stand d'information, et ses représentants recrutaient avec zèle de nouveaux membres en présentant aux visiteurs les avantages de l'affiliation à l'ASETA: l'abonnement à *Technique Agricole*, des renseignements et des conseils pour toutes les questions de technique agricole, les contrôles de pulvérisateurs et les cours de conduite G40.

Réélection du comité

Les affaires ordinaires de l'assemblée ont été traitées rapidement par le président Matthieu Vergère. Les comptes annuels se sont soldés par un petit bénéfice, et l'augmentation de la cotisation annuelle en raison de l'augmentation de la cotisation à l'organisation faîtière a été votée à l'unanimité. Au chapitre « élections », tous les membres du comité se sont mis à disposition pour un nouveau mandat et ont été réélus. Le vice-président de l'ASETA Auguste Dupasquier et son directeur Aldo Rui ont donné des informations sur le secrétariat national qui a connu des changements qui améliorent l'activité de l'association.

Le collaborateur du SPAA Jean-Luc Jaton a mis en évidence la statistique des accidents avec des véhicules agricoles. Il demande de considérer avec davantage d'attention les aspects de sécurité pour la circulation des véhicules et des machines agricoles. Un autre sujet de discussion a été les travaux occasionnels pour tiers proposés par les communes, qui sont exécutés avec des véhicules à plaques agricoles vertes. Sur ce sujet, comme l'a demandé l'un des participants, l'association devrait s'impliquer davantage pour que le terme « d'occasionnel » soit interprété de manière plus large.



GE

L'AGPT fait entendre sa voix sur le trafic routier agricole

L'association genevoise des propriétaires de tracteurs (AGPT) fait partie de la Commission des transports professionnels afin que les véhicules agricoles soient mieux pris en considération lors des chantiers routiers.

Catherine Schweizer

Après avoir souhaité la bienvenue à une centaine de personnes, le président Christophe Berthelet a annoncé que l'association genevoise des propriétaires de tracteurs (AGPT) était désormais membre du Conseil du transport privé professionnel de marchandise. L'objectif d'être consulté avant les travaux routiers afin que les véhicules agricoles puissent circuler, tant sur le plan cantonal que communal, a été pris en compte pour les routes cantonales. Le département écrira aux mairies de bien vouloir consulter le comité avant les travaux. Quant aux dossiers des ponts de Chancy et du barrage de Verbois, ils seront réétudiés. Dans son rapport annuel, le président a encore mentionné les 30 pulvérisateurs contrôlés en arboriculture et en viticulture à additionner aux 31 en grandes cultures. L'effectif de la section s'élève à 260 membres. Les comptes 2015 bouclés avec un bénéfice de guelque 2000 francs ont été présentés par le gérant Bertrand Favre et approuvés à l'unanimité. La cotisation passe de 70 à 80 francs en 2016. Acceptant un nouveau mandat, Christophe Berthelet et Bertrand Favre ont été réélus respectivement président et gérant. Jacques Pottu et Flavien Desbiolles ont été confirmés dans leur fonction de membres du comité. Herbert Schutz succède à Raphaël Party à la vérification des comptes.

De nombreux invités

Anne Revaclier, conseillère administrative de Satigny, a présenté le village hôte de l'assemblée, qui est la plus grande commune viticole de Suisse. Werner Salzmann, président de l'ASETA, a parlé de l'importance de rationaliser les frais de machines, un poste important du budget souvent serré des agriculteurs, en ayant par exemple recours à l'échange entre exploitations. François Erard, directeur d'Agri Genève, a appelé à se mobiliser pour l'initiative sur la sécurité alimentaire, capitale pour recentrer le rôle de l'agriculture suisse. Jean-Luc Jaton, du SPAA, a signalé que certains ajustements du programme fédéral Via Sicura étaient en cours, et Monsieur Guerry, du Service des automobiles du canton de Genève, a remercié les agriculteurs genevois du bon accueil qu'ils ont réservé aux nouveaux inspecteurs lors des contrôles.



Une assistance nombreuse a participé à l'assemblée générale de l'AGPT. Au premier rang, on reconnaît parmi le public, de gauche à droite, Jacques Pottu, membre du comité de l'AGPT, Anne Revaclier, conseillère administrative de Satigny (qui accueillait l'assemblée), Jean-Luc Jaton, du SPAA, et Werner Salzmann, président de l'ASETA.

Photo: Catherine Schweizer

Un « buurästübli » à la place d'un « Big M »



Le président de la section de Saint-Gall Heiri Schmid exploite avec son épouse Trudy une exploitation d'engraissement dans la région de Linthebene. Situé dans l'ancien district communal de Bilten (GL), ce terrain appartient aujourd'hui à la commune fusionnée de Glaris Nord. Pour cet entretien, nous nous rencontrons au « Schmidhof » dans le « buurästübli » que le couple exploite depuis près d'un an.

Heiri Schmid: Nous avons 25 ha de surface herbagère et de maïs d'ensilage. Ce dont je n'ai pas besoin moi-même est mis sous forme de balles à silo et vendu. Auparavant, je faisais plus de travaux à façon: fauche, transport de balles à silo, épandage de fumier... La demande a baissé avec la mécanisation des exploitations. Maintenant, un Krone «Big M» et un combiné de fauche travaillent à proximité. On doit être prêt tout de suite lorsque les agriculteurs veulent faucher, ce qui n'a peut-être pas toujours été possible pour moi. Je suis bien sûr encore dans divers comités et député UDC au Grand Conseil de Glaris. Ah... et je fais aussi le service hivernal. C'est pourquoi mon MF a une plaque de contrôle blanche. Nous avons ouvert notre «buurästübli» le 1^{er} mai 2015. Nous avons pu le réaliser dans la nouvelle remise en tant que projet d'agrotourisme. Le bistrot, ou officiellement le « Café Hofladen », a bien démarré. Nous pouvons accueillir les petits et les grands groupes et la piste cyclable cantonale passe directement devant la ferme. Je représente depuis 2008 les membres de Glaris au sein du comité de l'Association pour l'équipement technique de l'agriculture de Saint-Gall. Pour la petite histoire, les Appenzellois font aussi partie du comité que je préside maintenant depuis cinq ans. Mon exploitation étant située plutôt en périphérie du territoire de l'association, je suis très tributaire des informations et de l'impulsion donnée par mes collèques du comité. Et rien n'est aussi important qu'une bonne secrétaire générale, qui connaît ses dossiers, tient les rênes et tient à jour la page d'accueil. Eliane fait tout cela parfaitement.

Nous tenons à nouveau un stand au salon Tier & Technik à Saint-Gall avec l'ASETA. Les sections voisines participent maintenant aussi à son bon fonctionnement, selon ce qui a été décidé au séminaire régional, la renommée de ce salon dépassant largement notre région.

(Propos recueillis par Ueli Zweifel)

Assemblées annuelles



Jeudi 25 février 2016, 20 h 00 Landgasthof Schlüssel, Alpnach

Conférence d'Urs Rentsch, responsable de la formation continue et du service technique de l'ASETA, sur les exigences de la circulation routière.



Vendredi, 26 février 2016 à 13 h 15 Au service des automobiles à Malvilliers



Agro-entrepreneurs Suisse

Vendredi 4 mars 2016, 9h 15 Serco Landtechnik AG, Oberbipp

Visite d'entreprise et information sur les produits par Thomas Frey, PDG, et Erich Eichenberger de Michelin Suisse SA



Lundi 7 mars 2016, 19h30 Hotel La Perla à San Antonino





Mardi 8 mars 2016, 20h00 Centre agricole d'Ebenrain

Conférences de Fritz Zioerjen sur les conditions d'immatriculation agricole et de Beat Sprenger sur le quotidien d'un champion de labour





Jeudi 10 mars, 20 h 00 Restaurant Frohsinn à Küssnacht am Rigi

Conférence de Werner Salzmann intitulée: « De fils de paysan à président de l'ASETA»



JU, 🦥 BE



Vendredi 11 mars, 10h00 Relais du Val-Terbi, Courchapoix



Cours « Au travail avec le cheval »

Du 18 au 22 avril 2016

Le Centre agricole de Liebegg et la société «IG Arbeitspferde» proposent à nouveau un cours d'une semaine pour les personnes qui s'intéressent aux chevaux. Le débardage du bois, les transports ainsi que les travaux du fourrage et des cultures pourront y être exercés dans la pratique du 18 au 22 avril 2016. Les soirées seront consacrées à de la théorie sur l'alimentation du cheval, une visite d'écurie et des moments conviviaux. Le délai d'inscription est fixé au 26 février 2016.

Informations complémentaires: Ernst Rytz, président de l'«IG Arbeitspferde », 079 522 34 84, me.rytz@teleport.ch, ou Andreas Estermann, Centre agricole de Liebegg, 062 855 86 80, andreas.estermann@

Protection du sol lors de l'utilisation de véhicules agricoles

Mercredi 6 avril 2016, 19h30-22h00 Centre agricole de Liebegg, Gränichen

« Quiconque construit une installation ou exploite un sol doit, en tenant compte des caractéristiques physiques du sol et de son état d'humidité, choisir et utiliser des véhicules, des machines et des outils de manière à prévenir les compactions et les autres modifications de la structure des sols qui pourraient menacer la fertilité du sol à long terme. » Citation de l'Ordonnance sur les atteintes portées aux sols (OSol), article 6, paragraphe 1.

Thèmes abordés: technique agricole et protection du sol, prévention du compactage du sol, choix des pneus.

Responsable du cours: Hansjörg Furter, Landwirtschaftliches Zentrum Liebegg.

Conférencier: Matthias Stettler, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL).

Une inscription préalable n'est pas nécessaire. La manifestation est gratuite et ouverte à tous les intéressés!

Cours de conduite de tracteur pour femmes

Jeudi 21 ou vendredi 22 avril 2016, de 9 h 00 à 16 h 00 Centre agricole de Liebegg, Gränichen



Obtenir des explications complètes sur un tracteur, manœuvrer le tracteur avec ou sans remorque, connaître des outils portés comme la pirouette ou l'andaineur à toupies, et les atteler au tracteur sans stress ni contrainte de temps.

Thèmes abordés: maniement du tracteur, contrôles importants, manœuvres des tracteurs, des remorques et des outils portés en toute sécurité, situations dangereuses à la ferme, perception et maîtrise du terrain et de la route.

Ce cours s'adresse aux femmes qui désirent approfondir leurs connaissances pratiques des tracteurs. Le permis de circulation de la voiture ou du tracteur est demandé. Des connaissances préalables ne sont pas nécessaires.

Responsable du cours: Hansjörg Furter, Centre agricole de Liebegg. Tarif: CHF 110.–, matériel de cours et repas de midi inclus si le mari, le partenaire ou l'ami est un membre de l'Association argovienne pour l'équipement technique de l'agriculture (AVLT), CHF 130.– pour nonmembre de l'AVLT

Inscription: jusqu'au 1^{er} avril 2016 au Centre agricole de Liebegg, 5722 Gränichen, secrétariat des cours, Marianna Kühn, 062 855 86 15, kurse@liebegg.ch,



FR

« Formation Permis G »

Ces cours auront lieu pendant une journée, soit le mardi 29, le mercredi 30 ou le jeudi 31 mars 2016. Ils sont destinés aux jeunes garçons et filles nés avant le 1^{er} mars 2003.

L'Association Fribourgeoise pour l'Equipement Technique de l'Agriculture (AFETA), avec l'aide des instructeurs de la Police cantonale et de l'Institut agricole de Grangeneuve, organise des cours en vue de se préparer pour l'examen théorique du permis de conduire de la catégorie G (véhicules automobiles agricoles dont la vitesse maximale n'excède pas 30 km/h), qui donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

Les bulletins d'inscription sont disponibles auprès des secrétariats des CO du canton ou auprès de l'AFETA, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58. L'inscription est possible jusqu'au 1er mars 2016. Impérativement respecter ce délai!

Cours de conduite pour agricultrices et jeunes conducteurs!

Le samedi 5 mars 2016 de 9 h 00 à 16 h 00 Institut agricole de Grangeneuve, 1725 Posieux

L'AFETA met sur pied un cours de conduite d'une journée qui s'adresse particulièrement aux agricultrices et jeunes conducteurs de véhicules agricoles avec un permis valable (catégorie: B, C, D, F, G).

Tarif: 110 francs pour les épouses et enfants des membres et 130 francs pour les non-membres. Compris dans le cours: inscription, café-croissant, repas de midi, gilet de sécurité.

Inscrivez-vous de suite et jusqu'au 24 février 2016 à l'adresse suivante:

AFETA, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58

Assurez la sécurité lors de vos transports!

L'AFETA maintient sa campagne de test de freins. Ces tests sont destinés aux chars et remorques en tout genre, 30 ou 40 km/h, qui tout au long de l'année remplissent leur rôle, dont la maintenance est trop souvent négligée. A l'issue du contrôle, vous disposerez d'un diagnostic précis de

vos véhicules, établi par un professionnel agréé par l'USM.

Où: l'atelier agréé le plus proche de votre domicile (la liste des ateliers peut être consultée sur www.smu.ch).

Quand: durant toute l'année 2016.

Important: pour les tests, les convois doivent être équipés de freins de service hydraulique ou pneumatique.

Avantage: pour ses membres, l'AFETA prend en charge un montant de 50 francs par essieu sur le prix du test. Pour cela, il vous suffit d'envoyer une copie de la facture à l'adresse suivante:

AFETA/FVLT, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux Cette action n'est pas valable lors de l'achat de matériel neuf ou lors d'une convocation à une expertise subséquente.



LU

Offre actuelle des cours

Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur:

les cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire des cyclomoteurs ou des tracteurs ont lieu le mercredi après-midi. Tarifs des cours incluant la plate-forme d'apprentissage en ligne: CHF 70.– pour les membres et CHF 90.– pour les non-membres.

Dates des prochains cours:

13 avril 2016 à Sursee, 13 h 00 – 17 h 30

Examen théorique de scooter ou de voiture: préparation en ligne pour CHF 29.—. Cours de base de scooter et moto: tous les samedis à Büron et à Sursee. CHF 300.— pour les membres et CHF 320.— pour les non-membres.

Dates des prochains cours: 12 et 19 mars 2016, 23 et 30 avril 2016, 13 h 00 - 17 h 00.

Cours de théorie sur le trafic routier à Sursee, Willisau, Schüpfheim et Hochdorf. CHF 220.– pour les membres, CHF 240.– pour les nonmembres. Dates des prochains cours: 2/3/9/10 mars 2016 à Sursee, 19 h 00. Offre combinée pour les scootéristes plus avantageuse que les prix à l'unité. Apprendre la théorie en ligne/cours de base 1 et 2 (8 leçons)/VKU (4×2 leçons). Le prochain cours commence le 24 février à Lucerne. Informations et inscription: (sous réserve de changements, p. ex. de lieux, de contenus, de prix ou de durée de cours) auto-école de la LVLT, Sennweidstrasse, 6276 Hohenrain, 041 467 39 02, fax 041 460 49 01, info@lvlt.ch, www.lvlt.ch.

Tests de pulvérisateurs

Arboriculture: du 14 au 16 mars 2016 Grandes cultures: du 17 au 24 mars



SH

Test de remorque

Samedi 4 juin dans la matinée à GVS Agrar à Schaffhouse

Prix: 30 francs par essieu.

Incription: chez Martin Müller, 079 656 74 58, ou sektion@vlt-sh.ch



La sécurité lors des transports routier

Samedi, 5 mars de 9 h 00 à 12 h 00, Agrar Landtechnik à Balterswil

Sur l'ordre du jours sont des informations par les services des autombiles et par la police cantonale.

Test de pulvérisateurs

à Opfertshofen le 7 avril, à Hüttwil le 12 avril, à Frauenfeld le 15 avril, à Unter-Hörstetten le 22 avril, à Affeltrangen l2 le 26 avril, à Engishofen le 2 juin, à Diessenhofe le 7 juin, à Kradolf le 14 juin et à Arenberg le 22 avril.

S'adresser au gérant Markus Koller à Münchwilen (079 966 22 43)



7H

Test des remorques

Le 12 mars, Larag AG, à Neftenbach Le 15 mars, Mercedes Benz Nutzfahrzeug, à Wetzikon.

S'adresser à Stefan Pünter, 079 694 49 41



Formation de caristes reconnue par la **SUVA**

Théorie: samedi, 5 mars, pratique: les samedis 12 et 19 mars Würth Innovation SA, Muolen (SG)

Le 5 et 12 mars, cours avec des chariots élévateurs à timon et contrepoids. Le coût est de 520 francs pour le cours additioné de 30 francs pour l'attestation OACP. A cela s'ajoute le cours II qui inclut les élévateurs téléscopiques. Prix de 790 francs + les 30 francs OACP.

Inscription jusqu'au 26 février auprès des gérants des sections.



Formation pour le permis G

Les jeunes gens doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F / G. L'examen réussi donne le droit de conduire sur la voie publique des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Conditions de participation au cours :

- Age minimum de 14 ans (selon le canton, le cours peut être suivi un à deux mois avant l'anniversaire (il peut l'être dès le treizième anniversaire dans la section Grisons)
- Compréhension du sujet

Consulter aussi www.fahrkurse.ch

Lieu du cours: Frick, Liebegg, Muri, Riniken

Contact: Yvonne Vögeli, Strohegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41,

sektion.ag@agrartechnik.ch

Contact: Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, bylt@bluewin.ch

BL, BS

Lieu de cours : Sissach Dates: 2 mars + 19 mars, 6 avril + 23 avril, 17 août +3

septembre, 2 novembre +19. novembre

Contact: Susi Banga, 061 411 22 88, Gruthweg 103, 4142 Münchenstein,

s.banga@bluewin.ch

Dates du cours : 29, 30 ou 31 mars 2016

Contact: AVETA, Laurent Guisolan, Rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, laurent.

guisolan@fr.ch, 026 305 55 58

Lieux du cours : Landquart, Ilanz, Thusis, Davos, Scuol, Samedan Contact: Luzia Föhn, 081 322 26 43, 7302 Landquart, foehn@ilnet.ch,

www.svlt-gr.ch

Dates du cours : pendant les vacances de Pâgues et d'automne Contact: M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet, 2042 Valangin,

bernardtschanz@net2000.ch

SG, AI, AR, GL

Contact: Hans Popp, 071 845 12 40, Karrersholz 963, 9323 Steinach, hanspopp@ bluewin.ch

Contact: VLT-SH Geschäftsstelle, Martin Müller, Haldenhof 286, 8213 Neunkirch, 079 656 74 58, www.vlt-sh.ch

Contact: Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, ochsebeis@bluewin.ch

Lieu du cours: Wangen

Contact: Florian Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz und Uri, 055 412 68 63,

079 689 81 87, info@glarnernbeef.ch (((sic!))

Contact: VTL / Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen

Lieux du cours: Moudon, Oulens-s/Echallens Dates: mars 2016 et juin 2016 Contact: ASETA-Section vaudoise, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

Lieu du cours : Strickhof, Lindau

Contact: SVLT ZH, Eschikon, 058 105 98 22, Postfach, 8315 Lindau,

www.svlt-zh.ch

Lieu du cours : Zoug Dates: 18 avril, 10 octobre et 13 octobre 2016 Contact: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch

Les cours ASETA

Cours de conduite G40 Lieux:

1260 *Nyon VD
1315 *La Sarraz VD
1510 *Moudon VD
1562 *Corcelles-près-Payerne VD
1630 *Bulle FR
1890 *Saint-Maurice VS
1951 *Sion VS
2208 *Les Hauts-Geneveys NE
2720 *Tramelan BE
2852 *Courtételle JU
3186 Düdingen FR
3250 Lyss BE
3270 Aarberg BE
3421 Lyssach BE
3510 Konolfingen BE
3550 Langnau i. E. BE
3770 Zweisimmen BE
3792 Saanen BE
3800 Interlaken BE
3930 Visp VS
4222 Zwingen BL
4450 Sissach BL
4702 Oensingen SO
5040 Schöftland AG
5505 Brunegg AG

	Sursee LU
6276	Hohenrain LU
6430	Schwyz SZ
6472	Erstfeld UR
6702	**Claro TI
7130	Ilanz GR
7302	Landquart GR
7430	Thusis GR
7524	Zuoz GR
7550	Scuol GR
8180	Bülach ZH
8315	Lindau ZH
8460	Marthalen ZH
8500	Frauenfeld TG
8836	Biberbrugg SZ
8856	Tuggen SZ
8867	Niederurnen GL
8932	Mettmenstetten ZH
9133	Sitterdorf TG
9200	Gossau ZH
9436	Balgach SG
9465	Salez SG
9602	Bazenheid SG

* en français ** en italien



6056 Kägiswil OW

6130 Willisau LU





Programme détaillé, conditions de participation et frais des cours: www.coursdeconduite.ch

Voir www.coursdeconduite.ch, et www.g40.ch

Formation OACP

Lieu: Riniken AG

Module	Kursdatum		
Premiers secours	Ve.	18.03. 2016	
Rouler en toute sécurité	Ma.	29.03. 2016	
Les atouts de l'arrimage	Ve.	01.04. 2016	
Les atouts de l'arrimage	Ve.	11.11. 2016	

Cours pour caristes

Lieu: Wildegg AG

approuvé par la SUVA

Module	journée1	journée 2	
Cours pour caristes (formation de base)	Lu. 21.03.2016	Ma.	22.03.2016
Cours pour caristes (formation de base)	Me. 23.03.2016	Je.	24.03.2016
Cours pour caristes (formation de base)	Lu. 28.03.2016	Ma.	29.03.2016
Cours pour caristes (formation de base)	Me. 30.03.2016	Je.	31.03.2016

Cours de soudure

Lieu: Riniken AG

Module	journée 1		journée 2	
Soudure (TIG)	Lu.	7.03.2016	Me.	9.03.2016
Soudure (MAG/MIG)	Je.	10.03.2016	Ve.	11.03.2016
Soudure autogène	Lu.	14.03.2016	Ma.	15.03.2016
Soudure (MAG/MIG)	Me.	16.03.2016	Ve.	18.03.2016
Soudure (TIG)	Lu.	21.03.2016	Me.	23.03.2016

Pour les cours du quatrième semestre, voir sur www.coursdeconduite.ch

Renseignements supplémentaires 056 462 32 00 ou zs@agrartechnik.ch

Impressum

78e année

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) Werner Salzmann, président

Aldo Rui, directeur

Rédaction

Tél.: +41 56 462 32 50

Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch Ueli Zweifel: ulrich.zweifel@agrartechnik.ch Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch Ruedi Hunger: hungerr@bluewin.ch Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken

Tél.: +41 56 462 32 00, fax +41 56 462 32 01

www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

Roman Engeler, case postale, 5223 Riniken,

tél.: 079 207 84 29

Courriel: roman.engeler@agrartechnik.ch

Annonces

Stämpfli SA

Vanessa Ciglar, cheffe des annonces

Tél.: +41 31 300 63 87

Courriel: inserate@staempfli.com

Tarif des annonces

Tarif valable: 2015

Rabais de 25 % sur la combinaison avec Schweizer Landtechnik

Production et expédition

Stämpfli SA

Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.- par an (TVA incluse) Gratuit pour les membres ASETA Etranger: CHF 135.- (TVA exclue)

Prochain numéro

Thème principal: technique de récolte de fourrage

Impression:

Andaineur à râteau: une alternative interessante

En savoir plus:

Les techniques de sursemis

L'édition 3/2016 paraîtra le 17 mars 2016. Dernier jour pour les ordres d'insertion: 3 mars 2016.



Paquet prairie

Pour ARION 410 (90 ch) et 420 (100 ch)

Options:

- QUADRISHIFT avec QUADRACTIV
- PDF 540/ 540 Eco / 1000 tr/min
- Circuit hydraulique 100 l/min, 5 distributeurs
- 3x mécanique, 2x éléctropilote
- Relevage frontal avec 2 prises hydr. avant
- Prise de force avant
- Phares de travail sur le toit
- Pneumatiques 440/65 R24// 540/65 R34

Prix des options: CHF 19'840.--

Prix du paquet: CHF 2'990.--



Maintenant chez vos partenaires CLAAS

Atelier CoPra Sàrl. **Wulliens SNC** Tracto-Jardin Sàrl **Chautems Henri SA Demagri SA UMATEC**, fenaco **Berard SA UMATEC**, fenaco

1113 St-Saphorin 021 803 79 00 1148 Cuarnens 021 864 51 36 1267 Vich 022 364 16 32 024 441 16 59 1373 Chavornay 024 433 03 30 1415 Démoret 1564 Domdidier 058 434 04 30 1680 Romont 026 652 91 60 1733 Treyvaux 026 413 17 44

Chablais Machines Sàrl Linder Pierre-André **UMATEC**, fenaco Garage du Peca SA **UMATEC**, fenaco **Masserey Nicolas**

024 472 33 44 Jeanneret Hydro Méc. Sàrl 2112 Môtiers/La Brévine 032 861 33 38 2300 La Chaux-de-Fonds 032 968 92 05 2800 Delémont 058 434 04 20 2873 Saulcy 032 433 43 13 2942 Alle 058 434 04 12 3966 Réchy 027 458 50 60

Prix TTC 8%, offre valable jusqu'au 30.04.2016, non cumulable avec d'autres offres. Illustration non contractuelle peut comporter des équipements optionnels.



Serco Landtechnik AG Niedermattstrasse 25 4538 Oberbipp Tél. 058 434 07 07 info@sercolandtechnik.ch

www.sercolandtechnik.ch

Nous vous conseillons volontiers.

Richard Debély

079 631 43 07